

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur:
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 8

Poste:
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

SAUMUR

31 Mars 1884.

PROMESSES ET RÉSULTATS

DE

L'Instruction Laïque.

Parmi les nombreuses *bourdes* que le programme républicain a lancées aux *gogos* qui s'y sont laissés prendre, figurait en première ligne: *L'Instruction Laïque, Gratuite et Obligatoire*. Il faut donner de l'instruction au peuple; quand le peuple sera instruit, tout ira comme sur des roulettes: l'instruction laïque, c'est la panacée universelle, c'est le remède à tous les maux!

Je vois encore l'huissier de mon village, campant dans le pont et emboltant le pas au futur député qui était venu débiter une foule de théories démocratiques toutes plus malicieuses les unes que les autres. Je vois encore, dis-je, cet apprenti candidat, pérorant à l'auberge et soutenant aussi que, quand chacun jouirait des bienfaits de l'instruction républicaine, il n'y aurait plus de crimes et que les prisons se videraient comme par enchantement. Il mettait un tel feu à débiter quelques clichés qu'il avait appris par cœur à ce sujet dans les journaux radicaux, que, Dieu me pardonne! il voyait le jour prochain où les gendarmes, voire même les huissiers, ne seraient plus d'aucune utilité; bien plus, avec l'instruction laïque on aurait bien vite la République universelle! Alors plus de guerres, par conséquent plus d'armées, que sais-je encore!

En vain, lui objectait-on que M. X..., le conseiller général, maire de la commune, était non-seulement fort instruit, mais un républicain éprouvé, et que cela ne l'avait pas empêché de passer à l'étranger avec la *grenouille*! — Que le docteur Lapommeraye n'était pas un ignorant et que pourtant il avait empoisonné M^{me} Depauve, comme le plus vulgaire des assassins! — Que les ba-

gnes étaient peuplés de gens instruits et que l'on n'entendait jamais d'autre vivat que ceux de: « Vive la République! » ou « Vive la Commune! »

Ah! ouatche! rien ne pouvait le détourner de son sujet. C'était un parti pris; il fallait quand même l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Il est vrai que l'espoir d'être quelque un ou quelque chose l'avait séduit. Il s'acquittait de son mandat de distributeur de blagues démocratiques avec un entrain digne d'un meilleur sort, car le pauvre homme est resté Gros-Jean comme devant.

Hélas! depuis quatorze ans, je crois que vous vous en êtes payé une assez large tranche d'instruction laïque, gratuite et obligatoire! Les prisons sont-elles vides? Les crimes sont-ils diminués? Les gendarmes et les huissiers ont-ils disparu? La paix est-elle générale? Non, n'est-ce pas! Avouez donc, huissier de malheur, que vous étiez bien jobard de vous associer à tous ces habileurs pour débiter tous ces boniments de pitres malfaisants! Car, voulez-vous savoir, aujourd'hui, où vous en êtes arrivés avec votre instruction sans Dieu? Vous n'y tenez pas, n'est-ce pas? Eh bien, je vais vous le dire, moi!

Le chiffre des parricides, celui des empoisonnements, des assassinats, des viols et attentats à la pudeur, des faux, des vols qualifiés et abus de confiance, s'est accru dans une proportion lamentable.

Pour les empoisonnements et les parricides, le chiffre a doublé d'une année à l'autre. Double, entendez-vous?

Les suicides, dont la progression n'était, les années précédentes, que de 1 ou 2 pour cent, d'une année à l'autre, s'est élevée à 7 pour cent.

Le total des suicides, pour le dernier exercice, est de 7,213.

Dans ce nombre, il y a une certaine quantité d'enfants âgés de quinze, quatorze, treize et douze ans; un avait à peine dix ans!

Les suicides sont deux fois plus considérables dans les grands centres que dans les

campagnes, et cela s'explique facilement, puisque les grands centres sont les foyers de la démocratie.

Ajoutez à cela que le jeu a fait des progrès immenses; on joue partout, même à la campagne. Les cabaretiers étant les meilleurs agents électoraux du gouvernement, ne sont plus tenus à respecter les règlements, on ne leur en demande plus l'observation, alors ils restent ouverts à tout venant et à toute heure du jour et de la nuit, et Dieu sait les ravages que ces tripots causent dans les familles.

La prostitution a décuplé, le dévergondage est à l'ordre du jour, la police ferme les yeux, alors même qu'en présence des agents se passent les scènes les plus coupables. Il ne faut pas froisser les électeurs! Que voulez-vous que nous fassions? me disait dernièrement en ricanant une des chefs de cette bienveillante administration; nous avons les bras liés par ce système de gouvernement qui veut de la liberté et des immunités pour ce bon peuple! Il est vrai de dire aussi que nous sommes arrêtés par une autre considération: « Nos prisons regorgent et nous ne pouvons offrir des locaux à la dixième partie de ceux qui y ont des droits indiscutables! »

Avez-vous entendu, huissier? Les prisons regorgent; l'instruction laïque ne les a donc pas vidées!

Voilà où nous en arrivons avec l'instruction républicaine. Pour mieux vous convaincre sur ces tristes résultats, lisez, lecteurs, la statistique qu'a publiée le *Journal officiel* du 13 mars, et comme moi vous serez navrés.

Ainsi, au point de vue de l'instruction, parmi les 4,814 accusés qui sont passés devant la Cour d'assises, 4,265 ne savaient ni lire ni écrire, soit 26 0/0 seulement; au contraire, 3,353 savaient lire et écrire, soit 70 0/0; 496 avaient reçu une instruction supérieure, 4 0/0.

La statistique établit encore, comme je l'ai remarqué plus haut, pour l'élévation de la criminalité, l'influence des grands centres, Paris et Marseille, où elle atteint le chiffre

de 27 par 100,000 habitants, et pour sa diminution, l'influence du sentiment religieux qui, par exemple, très-vif dans les Hautes-Pyrénées et les Deux-Sèvres, ne donne que 2 accusés pour le même nombre de 100,000 habitants.

Ai-je raison de dire, qu'en présence de tels résultats, on a lieu d'être navré de voir l'instruction laïque s'implanter dans le pays.

Non-seulement elle ne diminue pas la criminalité, mais elle l'augmente, elle la double!

Et les électeurs ne remédient pas à cela!
(Le Paysan.) J. LOISEAU DU BIZOT.

AU TONKIN

On a reçu hier, au ministère de la marine, les documents suivants:

Hanoi, 15 juin.

Le général Millot, commandant en chef le corps expéditionnaire du Tonkin, à M. le vice-amiral ministre de la marine.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer mon arrivée à Hanoi, à la date du 12 février, et de vous adresser ci-inclus les copies de l'ordre par lequel j'ai notifié au corps expéditionnaire la prise de possession de mon commandement et de la proclamation que j'ai adressée aux habitants du Tonkin.

MILLOT.

ORDRE GÉNÉRAL

Officiers, sous-officiers, soldats et marins.

Nommé au commandement en chef du corps expéditionnaire, je viens continuer avec vous la campagne que vous avez si brillamment commencée.

Les dangers que vous avez affrontés ont développé en vous de mâles vertus sur lesquelles je compte pour terminer promptement la glorieuse mission que la République nous a confiée.

Faire respecter notre drapeau est une ambition digne de votre énergie, et vous êtes

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

1. — ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

(Suite.)

Sur ce chemin s'élevait le tertre où maintenant le vieillard était assis, dictant à sa fille quelques mots qu'elle traçait au crayon sur la page déchirée d'un carnet.

— Monsieur, dit le père, soyez assez bon pour faire expédier cette dépêche... Nous étions attendus... Je désire épargner une inquiétude à...

Il relisait en même temps le télégramme; il s'interrompit et, le repassant à celle qui venait de l'écrire:

— Etourdie! lui dit-il, et l'adresse?

Elle s'empressa de réparer cette omission. Armand qui s'était approché, qui attendait, à demi penché vers elle, put lire ces caractères rapidement formés par sa main:

Madame la baronne Van Leys.
 Ce nom, sous le second Empire, était connu de tous et doublement, diversement célèbre, suivant

qu'il s'attribuait au baron ou à la baronne.

Celle-ci le portait fastueusement. La cour et la ville, les champs de courses, les bains de mer, les stations thermales et hivernales retentissaient tour à tour du bruit de ses exploits mondains, de ses excentricités et de ses toilettes tapageuses. On eût composé des volumes avec la copie qu'elle fournissait aux reporters d'alors. C'était une des reines du *high-life*, une lionne à tous crins. Elle avait été fort belle; elle l'était encore... elle le serait toujours.

Le baron, beaucoup plus âgé que sa femme, jouissait d'une renommée plus modeste, mais bien autrement honorable. Il vivait dans la retraite, il fuyait l'éclat, autant du moins que le lui permettaient ses millions, sa charité, ses travaux. C'était un de nos grands industriels, le digne émule des Schneider, des Monnin-Japy, des Kœchlin, des Dollfus et des Christoffe.

Armand s'inclina tout en recevant des mains du vieillard la dépêche complétée par sa fille. Elle le regardait, elle l'examinait de nouveau, dans les mêmes sentiments que la première fois. Il y avait même, dans ses grands yeux de gazelle indécise, une curiosité, une sympathie tellement évidente que le jeune homme, un instant encore, s'arrêta pour cette question:

— Que désirez-vous, mademoiselle? que me demandez-vous?

— Plus rien... merci... balbutia-t-elle avec

un sourire non moins étrange que son regard, à demi-voilé maintenant sous ses longues paupières aux cils noirs.

Et, tout bas, comme pour réveiller dans une autre mémoire le souvenir qui s'affirmait dans la sienne, elle murmura ce mot qui ne devait être entendu que de lui seul:

— Brest!

Étonné, cherchant à comprendre, il le répéta plus bas encore, en lui-même, et reprit sa course vers l'herbage où l'attendait Balhazar.

Le cheval, par eux maîtrisé, non sans peine, dut subir la corde en guise de bridon. Pour le monter, une nouvelle lutte fut nécessaire, durant laquelle, plus d'une fois encore, Armand retourna la tête vers Noémie.

Elle ne le quittait pas des yeux. Il se disait:

— Van Leys?... Noémie?... Elle semble me reconnaître... Je ne me rappelle pas... Et pourtant...

L'étalon qu'il venait d'enfourcher se cabra vainement sous sa nerveuse étreinte. En cavalier parfait, en véritable dompteur, il le contraignit à franchir la barrière, il partit au galop.

II. — ROSETE.

Le service de nos chemins de fer est comparable à celui des astres dont rien ne suspend le cours. Il y avait même ce soir-là — le soir de l'accident

— une affluence, un mouvement extraordinaire à la station de...

Ce n'est pas seulement une gare, c'est un des principaux dépôts de l'Est. Il a été créé loin de toute habitation, en pleine campagne, nous allions dire en pleine *Far-West*, afin d'avoir libre place au soleil pour une peuplade émigrante et spéciale, pour tout un arsenal de matériel, d'approvisionnement et de rechange.

Au centre, la grande rotonde où se remettent les locomotives. A l'entour, un inextricable réseau de lignes ferrées, des plaques tournantes, des grues, tous les accessoires de chargement et de réparation. Ça et là, des montagnes de houille ou de coke; des pyramides de briquettes, de traverses, de rails, de coussinets, de poteaux et d'appareils télégraphiques; la forge qui flamboie, les machines qui crient, les trains qui se croisent; une longue file de maisonnettes, entre cour et jardin, rappelant les cités ouvrières de nos villes et villages de fabriques; des ateliers, des hangars, toutes sortes de bâtiments.

L'un d'eux s'était transformé en ambulance, et rien n'y manquait, ni médecins, ni sœurs de charité, ni même, comme aumônier, le curé de la paroisse à laquelle se rattache, par un lien religieux, notre statistique anonyme.

On y voyait encore, ce jour-là, des ingénieurs, des magistrats, des gendarmes, le sous-préfet de

de ceux qui savent que les sacrifices faits pour une cause aussi sainte que la défense de la patrie, même dans ses luttes lointaines, ennoblissent les peuples, les armées et les soldats.

Vous aurez à lutter contre des hordes ennemies de la France, aussi bien que de la Chine et des peuples du Tonkin, qui ne doivent voir en vous que des protecteurs.

Néanmoins, vous n'oubliez pas que les lois de la guerre condamnent toujours les cruautés et même les mauvais traitements envers les vaincus, et que c'est un devoir pour le soldat d'une nation civilisée de montrer de la mansuétude et de la pitié envers son ennemi à terre.

Au quartier général, à Hanoi, le 12 février.

Signé: MILLOT.

Voici maintenant le texte de la proclamation qui a été adressée, par le général Millot, aux Tonkinois, en prenant possession de son commandement:

PROTECTORAT DE L'ANNAM ET DU TONKIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Aux habitants du Tonkin.

Je viens au milieu de vous pour purger votre pays des bandits qui l'oppriment depuis trop longtemps, et faire régner la paix et la justice qui sont dans mon cœur.

Approchez-vous donc sans crainte; vous serez d'autant mieux accueillis que vous serez plus disposés à m'aider à faire cesser le désordre et à rendre à vos compatriotes la sécurité qui leur manque.

Je suis animé de sentiments de bonté dont je vous montrerai les effets dans toutes les circonstances, soit en aidant à réorganiser votre administration à l'aide des plus capables et des plus honnêtes, et à régler les impôts d'une manière équitable:

Soit en assurant la liberté du travail et du commerce par des travaux publics nécessaires et la suppression des lignes de douanes provinciales;

Soit, enfin, en vous protégeant avec fermeté contre les perturbateurs.

En un mot, comptez sur moi pour faire de vous un peuple libre, prospère, et vous débarrasser des entraves qui paralysent votre expansion.

Quant aux moyens de réaliser ce programme, je les trouverai dans l'appui que vous me prêterez, dans le vif désir que j'ai de satisfaire à vos légitimes aspirations; je les trouverai surtout en prenant vos droits, vos lois, vos coutumes et la loyauté pour guides, ma conscience et mon amour du bien pour inspirateurs.

Le général commandant en chef,
MILLOT.

Chronique générale.

La Chambre n'a pas voulu profiter du congé que M. Brisson semblait tout prêt à lui octroyer. En effet, la commission de la loi municipale, constatant l'absence du mi-

l'arrondissement, le directeur de la compagnie, tous ceux qui devaient concourir à l'enquête.

Elle avait déjà confirmé ces deux premières assertions du chauffeur et du garde-barrière; le détaillement avait pour cause la malveillance; il s'était produit dans de telles conditions que, sans l'énergique initiative du mécanicien, pas un des voyageurs n'en échappait. Une catastrophe sans exemple, un désastre, avaient été prévenus par son habileté, par son courage.

C'était à qui le complimenterait, celui-ci promettant une gratification, celui-là de l'avancement. Un phraseur parla des soldats de l'industrie, non moins méritants que les autres.

— Votre récompense, lui dit-il, devra être celle qui se décerne après une action d'éclat sur le champ de bataille!

Aussi peu timide dans le succès que dans le danger, il semblait à l'aise parmi ces messieurs, comme s'il eût appartenu au même monde, et leur répondait simplement, avec la modeste dignité du devoir accompli, sans orgueil.

De la part des nombreux employés de la gare — c'est toute une colonie — les démonstrations sympathiques n'étaient pas moins chaleureuses envers ce camarade aimé de tous et qui leur faisait honneur à tous. Balthazar, généreusement associé par lui à son triomphe, se montrait le plus enthousiaste. Il ne laissait pas d'éloges. « Ah! si vous aviez vu

ministre de l'intérieur, retenu au Sénat par cette même loi, avait demandé l'ajournement à lundi. Or il ne restait plus à l'ordre du jour que la loi de recrutement qui, contrairement à ce qu'a annoncé un journal, figure toujours au feuillet, mais dont le gouvernement et la majorité cherchent pour les motifs déjà indiqués à ajourner indéfiniment la discussion. On n'a donc pas voulu aborder cette discussion, mais on a désiré ne pas paraître trop paresseux, et une assez forte majorité a décidé que la Chambre siégerait quand même et que, malgré l'absence de M. Waldeck-Rousseau, elle commencerait sur l'heure la discussion des articles de la proposition de loi sur l'organisation municipale de Paris relatifs au mode d'élection des membres du Conseil municipal de cette ville.

On assure que le gouvernement se ralliera, seulement à titre de pis-aller, au projet de la commission sur l'organisation municipale de Paris.

Ce projet, on le sait, compose le Conseil municipal parisien de 82 membres élus au scrutin de liste dans cinq grandes sections électtorales.

Le gouvernement préférerait, dit-on, la nomination au scrutin de liste par arrondissement; mais, craignant d'être battu, il acceptera le système du vote par section.

Faute de grive, on mange des merles.

La séance de la Chambre a été levée à 4 heures 1/2.

On a bien essayé de discuter le projet de sectionnement de Paris, mais le ministre n'est pas venu et, d'autre part, les quelques députés présents paraissent si peu au fait du sujet que, tous les amendements et contre-projets ont été renvoyés à la commission qui devra mâcher un peu la besogne.

Pour ce qu'ils ont fait, les députés auraient aussi bien fait de prendre dès le début de la séance le congé que leur offrait M. Brisson.

Dans le 3^e bureau de la Chambre, au cours de la discussion qui s'est produite pour la nomination de la commission du budget, M. Wilson a dit:

« De 1870 à 1884, les dépenses se sont augmentées de 707 millions!
» En outre, de 1879 à 1884 les travaux extraordinaires ont coûté 2 milliards et demi; les travaux publics, 3 milliards et plus; l'armement militaire et maritime, 5 milliards.

Donc de 1879 à 1884, période pendant laquelle il n'y a eu que les coreligionnaires de M. Wilson au pouvoir, la R. F. a dépensé 10 MILLIARDS!

L'amortissement de cette somme de 10 milliards représente à lui seul 2 MILLIARDS 467 MILLIONS.

Ajoutez à cela les places nouvelles, les sinécures, les folies financières, les expéditions lointaines, etc. et vous aurez une idée de l'administration inepte de la République et de ses financiers.

M. Armand! » répétait-il au milieu des groupes qui se reformaient à chaque nouvel arrivage. C'était décidément un excellent garçon, ce Balthazar, à la fois rude et tenace, très-naff, s'emportant à la moindre injustice, à la plus légère apparence de trahison, un de ces fougueux qui ne se donnent pas à demi, mais de tout cœur, en amitié comme en amour.

Or, Balthazar était amoureux de la sœur du chef d'atelier, un certain Laroche, qui, naturellement, faisait partie de la tribu. Je ne crois pas que les mœurs de ces nomades modernes sient été décrites. Ils dépendent du chemin de fer, et, comme tels, n'ont jamais qu'une résidence hasardeuse. Tout à coup, d'après les besoins du service, on les expédie d'un bout de la ligne à l'autre, avec leur famille et leur mobilier. C'est la compagnie qui se charge du déménagement. Elle possède, sur quelques points, des demeures construites tout exprès pour les recevoir. Laroche habitait depuis trois ans la sienne. Sa femme y était morte en lui laissant deux bébés qu'élevait leur jeune tante, ou plutôt leur seconde mère. Elle avait vingt ans à peine; elle se nommait Rosette.

Et c'était bien là son nom. Rien de rose, rien de printanier comme cette accorte et gentille artisanne. La taille fine et rondelette, des formes juvéniles, mais accomplies et fières de l'être, le pied lesté, ainsi que la main, des traits harmonieux dans leur

Les vacances parlementaires de Pâques s'ouvriront le 8 avril prochain.

A cause des élections pour le renouvellement général des conseils municipaux, qui auront lieu le 4 mai, et les ballottages le 11, la rentrée aurait lieu le mardi 13 mai.

L'appareil pour les votes de la Chambre. — La sous-commission s'est définitivement arrêtée à un appareil consistant en une urne divisée en deux compartiments par une cloison verticale.

Chacun de ces compartiments, l'un destiné aux bulletins pour, l'autre aux bulletins contre, sera muni d'un orifice d'admission de forme distincte, de manière à empêcher l'introduction d'un bulletin dans le compartiment auquel il ne serait pas destiné, en même temps que l'introduction simultanée d'un grand nombre de bulletins au nom des députés absents.

Les nouveaux bulletins auront la forme d'un jeton métallique.

Il suffira de vider successivement les deux compartiments, où le partage en pour et en contre sera déjà opéré par le fait même du vote, et de jeter chaque lot de jetons dans une balance spéciale.

Chaque jeton pesant exactement 40 grammes, une aiguille enregistrera sur un cadran gradué le poids total correspondant au nombre des votants.

Il en résultera une grande économie de temps.

Félix Pyat, qui est allé tout récemment promener ses loisirs à Saint-Petersbourg, n'a eu que le temps de repasser la frontière en toute hâte, pour éviter d'être arrêté par la police russe à laquelle il avait été signalé comme un émissaire des nihilistes.

Le *Cri du Peuple* nous apprend que les *Trade's Unions* offrent de venir en aide aux mineurs grévistes.

Parbleu! le charbon anglais se vendra d'autant plus que la grève française se prolongera.

L'IDENTITÉ DE CAMPI.

Campi a reçu vendredi, dans sa cellule de la Roquette, la visite de deux ex-officiers carlistes qui croyaient retrouver en lui un de leurs anciens soldats. Ils n'ont pas reconnu Campi, lequel les a grossièrement reçus et invectivés.

Cette visite sera la seule que recevra le condamné à mort. Il a été décidé, en effet, que personne ne serait plus admis auprès de lui, malgré le nombre prodigieux de lettres que reçoit la préfecture de police de personnes qui demandent à être mises en sa présence. Parmi les signataires de ces lettres, il y en a peut-être, en effet, de convaincus, mais presque tous sont de simples curieux.

Il n'est nullement impossible que Campi, au dernier moment, se décide à révéler son identité, pour gagner du temps et sortir mo-

piquante irrégularité, la physionomie exprimant une gaieté franche, un bonheur facile et content de peu, le teint d'une incomparable fraîcheur, le regard vif et malin, le sourire fripon, comme disaient nos pères. On prétend qu'il n'y a plus de grisettes, il y avait encore celle-là. Elle riait et chantait tout le jour. Jamais on ne la trouvait inoccupée. Et quelle vivacité! La perle des ménagères! Sa maternité d'adoption la rendait plus gracieuse encore. Quand les deux bébés jouaient dans son giron, Gœthe eût cru retrouver sa Charlotte. Une Charlotte française et parisienne! Rosette était de Paris, s'il vous plaît! C'en était l'incarnation même. Avec cela, bonne comme du bon pain, de l'esprit jusqu'au bout des ongles, et très-sage, bien qu'un peu coquette. Que voulez-vous? Rosette était si jolie!

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Copié dans un vieux journal de 1807:

Deux fermiers parlaient de l'espoir
Que pour la récolte prochaine
Un vent chaud faisait concevoir.

« — Si ce temps dure une semaine,
» Dit l'un d'eux, voisin, sur ma foi,
» Bientôt tout sortira de terre.

« — Ah! que dites-vous là, compère!
» Bon Dieu! songez donc que j'ai, moi,
» Trois femmes dans le cimetière! »

mentanément des mains de l'exécuteur des hautes-œuvres. Ce résultat paraît même probable à ceux qui voient Campi de près. Entre ses crises de rage, il a effectivement, depuis cinq jours, des accès d'abattement profonds dans lesquels il commence à manifester une grande terreur de la mort. Ce sanglant cabotin n'est pas de force évidemment à jouer jusqu'au bout le rôle qu'il a choisi, et, maintenant que l'idée de la guillotine le tient et le hante, il va finir par se montrer ce qu'il est réellement, un piètre et lâche scélérat.

Une dépêche de Tours, adressée au *Pays*, annonce que le condamné à mort Campi serait le parent d'un maire d'une ville importante de plus de 20,000 âmes.

LA MORT DU DUC D'ALBANY.

Le duc d'Albany, un des fils de la reine d'Angleterre, est mort vendredi matin, à deux heures, à la villa *Hollandia*, à Cannes, des suites d'une chute qu'il a faite la veille au cercle nautique, pendant la bataille de fleurs.

Le prince s'était fracturé la rotule; le genou avait aussitôt enflé considérablement et une fièvre violente s'était immédiatement déclarée.

Les médecins attribuent la mort à une hémorragie interne.

Le bruit court à Cannes que le duc a été trouvé mort dans son lit.

Le duc d'Albany était à Cannes depuis quelque temps. Il devait y rester jusqu'aux premiers jours d'avril, époque à laquelle il devait aller à Darmstadt assister au mariage de sa nièce, la princesse Elisabeth de Hesse, avec le prince de Battenberg.

C'est le second enfant que perd la reine Victoria.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 mars.
On a coté 75.52 sur le 3 0/0; — 77.60 sur l'amortissable; 76.85 sur le nouveau; — 106.50 sur le 4 1/2 0/0. Le marché, ainsi qu'on peut en juger par les cours de nos rentes, est peu actif.

La bonne situation du Crédit Foncier de France lui permet de gagner des cours élevés; les achats sont très-suivis à 1,255. On espère que le cours de 1,300 sera inscrit avant le 3 avril. Les Obligations 1883 se négocient à 345.

Les Foncières et Communales à lots sont également recherchées entre toutes, celles de 1879 et 1880; leurs six tirages les recommandent à l'épargne et aux capitalistes.

La Société qui a entrepris la publication du Grand Annuaire National a obtenu un succès complet avec son premier volume contenant les noms et adresses des commerçants et notabilités de Paris et du département de la Seine; désireuse de continuer sa publication par les départements, les colonies et l'étranger, la Société élève son capital de 500,000 francs à 1,200,000 fr. par l'émission de 1,400 actions de 500 fr. Si on considère que les publications similaires donnent 8 0/0 de dividende à leurs actionnaires avec un capital six fois plus élevé, on voit par là le brillant avenir réservé aux actions du Grand Annuaire National, le capital de 1,200,000 fr. étant largement suffisant. L'achat de ces actions au pair constitue un placement de premier ordre que l'on peut recommander en toute confiance aux capitalistes soucieux de donner à leurs fonds disponibles un emploi également sûr et rémunérateur. On verse 125 fr. par action en souscrivant, 125 fr. au 20 août et le surplus suivant les besoins de l'entreprise. Adresser les fonds au siège de la Société, 18, rue Grange-Batelière, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les courses de Verrie-Saumur.

On s'accorde généralement à appeler les courses de Verrie des réunions de printemps, en raison de l'époque à laquelle elles ont lieu. Hier, on eut pu se croire à des courses d'été. Le soleil, qui depuis plus de quinze jours brille d'un éclat peu ordinaire au mois de mars, avait desséché les bruyères de Verrie et donnait au champ de courses un aspect aride non dépourvu pourtant d'un certain pittoresque. Mais la poussière, soulevée par les voitures et par les mille promeneurs, formait comme un épais brouillard.

Malgré ces inconvénients, devant lesquels les amateurs de sport ne reculent jamais, toutes les buttes de Montlévy étaient occupées par des groupes nombreux de spectateurs.

La tribune des souscripteurs abritait aussi des ardeurs du soleil tout un essaim de jeunes dames et demoiselles aux toilettes

élégantes et fraîches qui donnaient une grande animation à l'aspect général de l'hippodrome.

M. le Sous-Préfet et M. le colonel Danloux, présidents honoraires des courses de Verrie-Saumur, tenaient les premières places. L'état-major de l'École de cavalerie et la majeure partie des officiers sillonnaient en tous sens les enceintes et les pistes réservées.

La réunion a donc été très-brillante et l'on n'a eu à regretter aucun accident grave. M. le capitaine de Charley était chargé du pesage et M. le capitaine de Vaulogé donnait le signal du départ et constatait l'arrivée.

Voici le résultat de la journée :

Prix du Fagot (course de haies, gentlemen), un objet d'art, plus un panier de campagne offert par M. Ackerman et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. Distance : 2,500 mètres environ.

Dès la première course, les amateurs ne se sont pas montrés ardents pour les enjeux. Le nom seul d'Etoile-Filante était prononcé de tous côtés et seule elle attirait l'attention. Cette attente n'a pas été trompée, car sur les quatre chevaux qui ont pris part à cette course, Etoile est arrivée première, montée par M. le sous-lieutenant de Verna; son propriétaire est M. le vicomte de Canisy, capitaine-écuyer de l'École; Londres, à M. de Mareuil, a été classé second.

1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chase de France, 2,600 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance : 3,000 mètres environ.

La Société des Steeple-Chase de France prend à cœur de favoriser les courses de Verrie-Saumur; elle a offert hier deux prix très-élevés. Le premier, de 2,000 francs, avait réuni 49 concurrents; 6 seulement se sont présentés au pesage. C'est encore l'écuyer de M. le vicomte de Canisy qui a remporté ce prix avec *Marcellus II. La Foutelaye*, à M. le baron de Rochetaillée, est arrivée seconde, et *Baronnie*, à M. de Saint-André, montée par lui-même, troisième.

Steeple-Chase militaire, un objet d'art d'une valeur de 500 fr., pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance : 3,000 mètres.

Six chevaux ont été engagés pour cette course; au milieu du parcours, *Lady Johnstone*, qui tenait la tête, n'a pu continuer, sa bride s'étant cassée; son cavalier s'est vu obligé d'abandonner la course. *Pastourelle* a pris la tête et *Minutieuse* est arrivée seconde.

Prix de la Société des Steeple-Chase de France (cross-country steeple-chase handicap gentlemen), 2,500 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Distance : 4,000 mètres environ.

Cette course promettait d'être la plus belle de la journée par le nombre des chevaux engagés, par la distance énorme du parcours et aussi par l'importance du prix. M. Guinebert a présenté deux champions, *Paulat* et *Soledad*, devant lesquels tous les autres ont dû se retirer. *Palmier* seul, à M. le baron de Saint-André, a voulu tenir tête.

Paulat, sur lequel se fondait de très-grandes espérances, a renversé son cavalier. *Palmier* ne tarda pas à suivre son exemple. *Soledad* restait donc seul en arrivant au poteau. Toutefois, *Palmier* a été remonté et a parcouru la piste entière pour être classé second.

Steeple-Chase militaire, un objet d'art d'une valeur de 500 fr., pour officiers en activité de service.

Les cinq chevaux portés sur le programme se sont présentés au départ avec des chances bien différentes. Chacun donnait sa voix à *La Marjolaine*, dont le nom seul rappelle les succès; mais ses lauriers d'autrefois lui ayant valu un poids de 85 kil., ont ainsi été hier la cause de son échec. *Retriever* et *Hercule* ont eu tous les honneurs.

Prix de Consolation, 4,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Le gagnant à réclamer pour 3,000 fr. Tout gagnant de la journée est exclu.

Les engagements pour cette course n'étaient pas faits à l'avance. Au pesage, quatre noms ont été présentés : *Hospitalier*, *Rapide*, à M. Bariller, *Remoulade*, à M. de Fourment,

et *Pastour*, à M. de Clermont-Tonnerre. *Rapide* a franchi le premier le poteau d'arrivée et *Pastour* le second.

On nous dit, et nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, que M. le prince de Sagan, président de la Société des Steeple-Chase de France, est attendu demain à Saumur. Il vient pour décider définitivement si le grand prix de 40,000 fr. de la Société sera couru à Verrie, l'automne prochain.

Ce serait vraiment une bonne fortune qui donnerait une très-grande importance aux courses de Verrie.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 9^e séance du 30 mars 1884.

Tir réduit au fusil Gras, à 20 mètres.
Tireurs..... 24
Balles tirées..... 144
Balles mises..... 124
Nombre de points..... 370
Résultat : 86.44 p. 0/0.

Prix : une épingle-insigne en argent.
M. Cerclais, lieutenant au 70^e territorial d'infanterie, officier de tir de la Société.

40^e séance le dimanche 6 avril 1884, au Stand des Récollets, de 9 heures à 11 heures du matin.

LE DOCTEUR DE GAGO.

Comme nous l'avons annoncé, le célèbre illusionniste de Gago a donné une séance samedi soir au Café de la Paix. Le succès qu'il a obtenu a été des plus grands, et les applaudissements d'un public aussi nombreux que choisi ont prouvé que tout ce qu'on avait pu dire sur ce prestidigitateur émérite était bien au-dessus de la vérité.

Ce soir encore, le docteur de Gago va tenir sous le charme de son gracieux et merveilleux talent les invités d'un aimable châtelain des environs chez lequel il a déjà eu le plus grand succès.

Tout Saumur voudra voir le docteur de Gago.

ACTE DE PROBITÉ.

M. Brunet, Victor, charcutier, rue Saint-Nicolas, à Saumur, a trouvé samedi dernier un porte-monnaie contenant de l'argent.

Il s'est empressé de le déposer au bureau de police.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

M. Bury est au nombre des 109 signataires de la proposition de révision déposée par M. Barodet.

MM. Bury, de Maillé, de Soland, de Terres — M^{re} Freppel — ont voté pour l'urgence de cette proposition.

MM. Benoist et Maillé (Alexis) ont voté contre.

M. Maillé (Alexis) devient de plus en plus ministériel.

LA QUESTION BENOIST.

Nous lisons dans la *Petite Gazette de l'Ouest* :

« Monsieur le député de Baugé a fait enfin sa rentrée à la Chambre. Il le prend de très-haut, paraît-il, et se plaint amèrement qu'on ait prêté attention à sa disparition et que l'on ait conçu quelque alarme de son départ aussi subit que mystérieux.

« M. Benoist trouve tout naturel que, pour affaires personnelles, on s'éclipse un beau matin, sans prévenir personne, et qu'on jette, pendant trois semaines, en la privant de ses nouvelles, sa famille dans de mortelles inquiétudes. — ces inquiétudes, c'est le Patriote, toujours si bien informé, qui nous les a révélées, nous n'inventons nullement, qu'on le sache bien ! — tout cela est l'affaire de M. Benoist, nous n'avons pas à analyser ses sentiments, à les apprécier, et à nous immiscer dans les détails de sa vie privée; mais, comme homme public, Monsieur le député de Baugé, personne ne saurait le contester, appartient à ses électeurs, qui ont le droit de le traduire à leur barre et de lui demander compte de sa conduite politique. Ils n'y failliront certainement pas, et s'ils ne lui imposent point de venir immédiatement

s'expliquer devant eux, M. Benoist ne perdra rien pour attendre. Le quart d'heure de Rabelais sonnera. On rassemble en ce moment les pièces du dossier, l'affaire sera évoquée à son heure.

« Pendant trois semaines, l'arrondissement de Baugé a été privé, à la Chambre, de son député, absent sans congé; pendant trois semaines, celui-ci a fait de la villégiature à raison de 25 fr. par jour, pris sur le budget soldé par les contribuables. C'est aux électeurs Baugeois de demander à M. Benoist les motifs de cette villégiature mystérieuse, de recevoir de lui des explications, et si elles ne les satisfont pas, comme c'est très-probable, de prier Monsieur le député de Baugé de vouloir bien, en 1885, s'occuper uniquement de ses affaires personnelles. — P. L. »

Nous apprenons la mort du chef de la branche aînée d'une des familles les plus illustres, non-seulement de l'Anjou, mais de France: M^{me} Marie-Isabelle de Maillé La Tour-Landry, marquise de Contades-Gizeux, douairière, décédée à Gizeux (Indre-et-Loire) le 18 de ce mois. Pour des raisons de famille que nous n'avons pas à apprécier, M^{me} de Contades avait quitté depuis plusieurs années le château de Gizeux et s'était retirée dans une petite maison du bourg, où elle se trouvait plus indépendante. C'est là, qu'entourée des respects d'une population qui l'adorait pour son inépuisable charité, elle s'est éteinte, à 79 ans, entre les bras de sa fille qui n'a cessé, pendant les dernières années de sa vie, de lui prodiguer les plus tendres soins.

De son mariage avec Camille-Auguste marquis de Contades-Gizeux, M^{me} de Maillé laisse trois fils, mariés à M^{ms} Marie Feuillant, Valentine de Mongis et Louise Tassin, et une fille mariée au comte de la Combe.

AVIS AUX MARCHANDS DE PÉTROLE.

L'attention du ministre du commerce vient d'être appelée sur les procédés d'un certain nombre de débitants de pétrole et d'essences, qui emploient, pour conserver leurs liquides, un récipient fixe, d'une forte capacité, dans lequel ils transvasent, au moyen d'une pompe, le contenu des barils d'expédition.

Le ministre vient d'inviter les préfets à ne permettre l'usage du récipient fixe qu'à la condition que la manutention du liquide sera faite en plein air.

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

LES RUINES DE SANXAY.

On sait qu'un des propriétaires des terrains de Sanxay a intenté une action au R. P. de la Croix tendant à obtenir le rétablissement des lieux dans leur état primitif et le paiement d'une indemnité.

Le procès est venu hier devant le tribunal civil de Poitiers, qui, ayant reçu communication d'une dépêche officielle portant que le gouvernement allait saisir la Commission du budget d'une demande de crédit, a, malgré l'insistance de l'avoué du propriétaire, renvoyé l'affaire au 24 juin.

Espérons qu'à cette date l'Etat, comme tout le fait espérer, aura assuré la conservation des magnifiques découvertes du R. P. de la Croix.

Publications de mariage.

Octave-Frédéric-Léonce Nepveu, propriétaire, de Juvardail (Maine-et-Loire), et Marie-Nelly Lambert, sans profession, de Saumur.

Jean-Baptiste Guérineau, tailleur de pierre, de Saumur, et Agnès-Élisabeth Rollo, sans profession, de Thénac (Charente-Inférieure).

Charles Allée, scieur de long, de Saumur, et Marie Gaucher, journalière, de Martaisé (Vienne).

Alexandre Merle, cavalier de manège, et Anne Huberdeau, couturière, tous deux de Saumur.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

Texte : *Courrier de Paris*, par Jérôme. — *Mémoires faits*. — Pavillon de Saint-Raphaël, par Ravel. — *Théâtres*, par Damon. — Les affaires du Tonkin. — Les événements du Soudan, par R. Bryon. — Une bacchante, par Ch. Frank. — *Courrier du Palais*, par M^{re} Guérin. — Deux catastrophes : l'explosion de la rue Saint-Denis. Le sinistre de la rue Mondétour. — Une escale à Ceylan, par G. Kohn. — Variétés : *La Brochette*, par A. de Pontmartin.

— Deux assassins, par H. V. — *Les Chasses en France et en Angleterre: Souvenirs de l'équateur* (suite), par Paul Caillard. — *La France pittoresque*, par R. B. — Bulletin financier, par Voisembert. — Échecs.

GRAVURES : Exposition internationale de Nice : le pavillon de Saint-Raphaël. — Les événements du Tonkin : après la prise de Son-Tay. — Les affaires du Soudan : un dessinateur menacé. — Intérieur d'un moulin à sucre, après la bataille de Teb. — Une bacchante. — Deux catastrophes à Paris. — *La France pittoresque* : Bourges : la maison de Jacques Cœur. — Troyes : l'église Saint-Urbain. — Ceylan : la préparation de la cannelle. — Deux assassins : Michel Campi et Ben-Bahi.

Abonnements : un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Marché de Saumur du 29 Mars

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	18 25	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin	70	—	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge	65	Luzerne	—	780	72
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	50
Fèves	75	—	—	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	42	—	—
Chenevis	50	1 ^{er}	—	38	—
Farine, culas	157	4 ^e	—	—	35

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{er} qualité	200 à »
Id. 1883, 2 ^e	100 à »
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 ^{er}	100 à »
Id. 1883, 2 ^e	85 à »
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{er}	100 à »
Id. 1883, 2 ^e	85 à »
Le Puy-N.-E. et environs 1883, 1 ^{er}	90 à »
Id. 1883, 2 ^e	80 à »
La Vienne, 1883.	60 à 65

ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1883, 1 ^{er}	140 à »
Id. 1883, 2 ^e	120 à »
Champigny, 1883, 1 ^{er} qualité	200 à »
Id. 1883, 2 ^e	170 à »
Id. 1883, 3 ^e	150 à »
Id. 1883, 4 ^e	120 à »
Varrains, 1883, 1 ^{er}	120 à »
Varrains, 1883, 2 ^e	100 à »
Bourgneil, 1883, 1 ^{er} qualité	150 à »
Id. 1883, 2 ^e	100 à »
Id. 1883, 3 ^e	80 à »
Id. 1883, 4 ^e	60 à »
Restigné 1883, 1 ^{er}	140 à »
Id. 1883, 2 ^e	135 à »
Chinon, 1883, 1 ^{er}	130 à »
Id. 1883, 2 ^e	100 à »
Id. 1883, 3 ^e	80 à »
Id. 1883, 4 ^e	60 à »

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 31 mars 1884,

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

1^{re} représentation de

115, RUE PIGALLE

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. A. Bisson.

Distribution :

Quiquemel.....	MM. Labranche.
Loriot.....	Lamy.
Bernard.....	Linières.
Chambon.....	Mandar.
Frédéric.....	Carrell.
M ^{me} Taupin.....	M ^{mes} Cantrelle.
M ^{me} Loriot.....	Pommeret.
Valentine.....	Lagarde.
Hélène.....	J. Orain.
Virginie.....	Hennesse.

1^{re} représentation de

LES TROIS CHAPEAUX

Comédie en 3 actes, de M. A. Hennequin.

DISTRIBUTION :

Edgard Dupraillon.....	MM. Labranche.
Eugène Sylvestre.....	Lamy.
Baptiste.....	Leprin.
Adolphe Témidart.....	Dharcey.
Paul Dervey.....	Faucheux.
Un commissionnaire.....	Louis.
sabelle.....	M ^{mes} Pommeret.
Lucie.....	Bonnaud.

ORDRE : 1^{er} Les Trois Chapeaux; 2^e à 9 h. 1/2, 115, Rue Pigalle.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

Tirage définitif de la LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS très-prochainement. La seule qui ait Deux Millions de francs de lots et un gros lot de 500,000 francs.

(Voir aux annonces.)

Académie de Médecine de Paris

OREZZA

Eau Minérale Acidule Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le Traitement des Gastralgies, Glorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MAIRIE DE SAINT-CYR-EN-BOURG.

Construction des Murs DU CIMETIÈRE AGRANDI

Le Maire de la commune de Saint-Cyr-en-Bourg prévient MM. les entrepreneurs qu'il sera procédé, à la Mairie de Saint-Cyr, le lundi 14 avril 1884, à 2 heures du soir, à l'adjudication publique, au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux de construction des murs de clôture du cimetière agrandi dont le devis s'élève à 498 fr. 97.

Le Maire, P. GIGOT.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Mobilier et Marchandises NEUVES.

Le JEUDI 3 AVRIL 1884, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, à Varrains, au domicile de M. et M^{me} SALVADOR-GIRARD, il sera procédé, par le ministère de M^e PINAULT, notaire, à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises ci-après :

2 bois de lits en noyer, 1 table en noyer, 6 tables rondes, table de nuit, commode, lit d'enfant, glace, guéridon, comptoir, étagères, chaises, vaisselle, verrerie, bouteilles, batterie de cuisine, barriques, cuves, outils et établi de menuisier, 2 meules, un lot de bois à ouvrage et un lot de bois à brûler ;

Mercerie, Rouennerie, Draperie.

La vente aura lieu au comptant. On paiera le jour même de l'adjudication avec 10 0/0 en sus. (248)

Étude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A AFFERMER

Le Moulin à Eau de Couché, sur le Thouët, et le Moulin à Vent de l'Horizon, avec 5 hectares de prairies.

Le tout commune du Puy-Notre-Dame, et appartenant à M. Louis MAYAUD, propriétaire à Saumur.

Jouissance du 1^{er} juillet 1885.

S'adresser audit notaire. (188)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

UN PRÉ

De 3 hectares 7 ares,

En Russé, près Villebernier.

Bon placement.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e A. COEFFETEAU, avoué à Tours, rue de la Guerche, n^o 6, successeur de M^e J.-J. NOIRMANT.

A VENDRE

Le SAMEDI cinq avril 1884, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Tours, au Palais de justice,

Belle Maison

Cours, Jardins, Hangars, Écurie, Remise, vastes Caves dans le roc,

Aux Pastys, commune de Rochecorbon, route de Tours à Vouvray.

Cet immeuble était occupé dans ces derniers temps par M. Rossignol-Douzillé, négociant en vins.

Il est parfaitement convenable et disposé pour le commerce de vins en gros.

Mise à prix : 30,000 fr.

S'adresser :

1^o A M^e COEFFETEAU, avoué à Tours, rue de la Guerche, n^o 6 ;

2^o A M^e AVENET, avoué co-légitime, à Tours, rue Descartes, n^o 7 ;

3^o A M^e VASLIN, notaire à Rochecorbon ;

4^o A M^e GASSE, notaire à Vouvray

5^o Et au greffe du Tribunal civil de Tours, où est déposé le cahier des charges. (218)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE

DES

OUVRIERS BIJOUTIERS

S'adresser au bureau du journal.

M. VERNERY

Opticien

A PONTIVY

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée à Saumur, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir, hôtel de Londres.

Dans l'espoir de votre visite, agréer, M., mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez, or, argent, écaillé, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc., etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

ENTRÉE LIBRE.

Hôtel de Londres, pour huit jours seulement.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

LOTÉRIE

ARTS DÉCORATIFS

DERNIER TIRAGE

31 Juillet prochain

DIX GROS LOTS

Un Lot de :

500.000^{fr.}

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de 100.000 fr.
4 lots de 50.000 —
8 lots de 25.000 —
20 lots de 10.000 —
100 lots de 1.000 —
400 lots de 500 —

Au total 538 lots formant

DEUX MILLIONS

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs Élysées, Paris

DAVEAU, DOREUR

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE
De GLACES nues, encadrées et à vitrage
POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorure de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, S^{SE}

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heure	Service	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct. soir				
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.						Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03			
6 —	55 — matin (s'arrête à la Possonnière)						Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05			
8 —	56 — matin, omnibus-mixte.						Chacé-Varrains	6 23	9 10	1 23	3 30	8 13			
1 —	25 — soir,						Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28			
3 —	32 — express.														
7 —	15 — omnibus.														
10 —	36 — (s'arrête à Angers).														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.		
Heure	Service	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Mixte soir		
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.					Montreuil (départ)	7 —	1 53	8 35		Poitiers (départ)	5 50	12 20	6 10	
8 —	21 — omnibus.					Loudun	7 58	2 49	9 33		Neuville	6 38	12 55	7 02	
9 —	37 — express.					Arçay	8 27	3 14	9 53		Mirebeau	6 55	1 28	7 50	
12 —	48 — soir, omnibus-mixte.					Mirebeau	9 23	4 —	10 47		Arçay	8 01	3 27	9 10	
4 —	44 —					Neuville	9 55	4 25	11 17		Loudun	8 38	3 13	10 19	
7 —	4 — omnibus (s'ar. à Tours)					Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52		Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58	
10 —	36 — express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.															

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.